

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE  
VILLE DE COMMERCY  
PROCÈS VERBAL  
SÉANCE DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2024

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID : 055-215501222-20241112-2024\_146-DE



SS/NC

**Objet : Budget participatif validation des projets passant à la phase de vote des Commerciens**

**N° : DCM\_2024/146**

**PUBLIÉE LE : 13/11/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le lundi 4 novembre à 19 heures 30.

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Monsieur Jean-Philippe VAUTRIN. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 25 octobre 2024.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Martine MARCHAND, Patrick BARREY, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Florent CARÉ

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Benoît REYRE, Olivier LEMOINE, Claude LAURENT, Sandrine KIEFER, Nelly LOMBARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Ahmed EZZAHRI, Olivier GUCKERT, Gérard LANDO, Céline ADOLPHE

**ONT DONNÉ PROCURATION :**

Angélique GÉNART donne pouvoir à Jean Philippe VAUTRIN

Laila AHADDAR donne pouvoir à Benoît REYRE

Liliane BOUROTTE donne pouvoir à Patrick BARREY

Annette DABIT donne pouvoir à Martine MARCHAND

Martine JONVILLE donne pouvoir à Nelly LOMBARD

Carole DELAMARCHE donne pouvoir à Olivier GUCKERT

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Laetitia SACCHIERO, Suzel RICHARD, Jessica LEROY, Jean-Benoît JANNOT

**Conseillers en exercice : Présents : 18 - Absents : 4 - Pouvoirs : 6 - Votants : 24**

**Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.**

Suite à l'analyse par les services de la ville des projets du Budget participatif de Commercy, les membres du comité se sont réunis afin d'analyser la recevabilité des projets à l'étape du vote citoyen permettant d'élire les projets qui seront réalisés par la Mairie conformément au règlement du Budget participatif.

Sont donc conformes au règlement du Budget participatif et validés techniquement par les services, les projets suivants :

RÉPOND AU RÈGLEMENT DU BP	ANALYSE DES SERVICES	STATUT	BUDGET
Webcam cigognes et château	OK	Étude de faisabilité technique par les services de la Ville validée	5 000 €
Végétalisation de l'avenue Stan	OK	Validé pour 4 pots	12 000 €
Exposition de photographies extérieures	OK	Validé pour 8 petits totems touristiques suivant emplacement à définir cf ABF	12 000 €
Table de pique-nique et jeux (échec, dame, petits-chevaux)	OK	Emplacement Roises/Hockenheim/ Vélodrome	12 000 €
Espace de musculation cross fit en plein air	OK	Proposition de compléter l'existant au City stade pas des barres de cross fit	8 000 €
Les Écoles aux "verts" plantation d'arbres fruitiers	OK	Proposition d'implantation dans l' écoquartier validé par le comité	8 000 €

Il est proposé au Conseil municipal :

d'ouvrir la phase de vote aux commerçiens à compter du 5 novembre avec la liste des 6 projets énumérés ci-dessus.

- **DE VALIDER** la liste des 6 projets du budget participatif qui seront soumis au vote des commerçiens du 5 novembre au 5 décembre 2024.

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité

Le Conseil municipal décide :

- **DE VALIDER** la liste des 6 projets du budget participatif qui seront soumis au vote des commerçiens du 5 novembre au 5 décembre 2024.

**Le Maire**  
**Jean-Philippe VAUTRIN**

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.